

Conseil métropolitain du 3 octobre 2022 : « Concilier sobriété et transition social-écologique : le nouveau cap de la Métropole Rouen Normandie »

La Métropole Rouen Normandie adopte ce lundi 3 octobre 2022 un ensemble de mesures fortes, massivement destinées à lutter contre la crise énergétique : Plan de sobriété, déploiement de 13M d'€ à destination des communes pour les soutenir face à l'inflation, engagement d'1,6M d'€ pour la rénovation énergétique d'environ 900 logements sociaux, partenariat avec 'Urbanpact', réseau européen pour amplifier la transition écologique et énergétique... La Métropole déploie par ailleurs un dispositif inédit en France : les transports en commun seront 'gratuits' pendant 2 ans pour les personnes mettant au rebut leur véhicule. Sur le front de la Santé, le Conseil est appelé à dresser le bilan de l'année 2022 : l'action métropolitaine fut sans équivalent par rapport aux années précédentes. En matière de solidarité, la Métropole s'engage durablement pour devenir Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, soutient 6 associations sportives pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap, et expérimente des aides pour l'accès au logement de personnes réfugiées. Enfin, le Conseil métropolitain acte le retour de Forêt monumentale à Canteleu en 2024 et vote des investissements conséquents pour soutenir des projets portés par les communes. La Métropole ajuste son cap : concilier sobriété et transition social-écologique.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie : « *La sobriété doit désormais être la mesure des choses. Face à la crise de l'énergie et à l'inflation, nous devons adapter notre fonctionnement et faire des choix, avec courage et lucidité, en ne lâchant rien de ce qui fonde notre engagement et ce pourquoi nous avons été élus : la transition social-écologique, la préparation d'un avenir plus durable et plus désirable, la lutte contre les inégalités. À notre initiative, nous réunissons à l'échelle de la Métropole un Conseil de défense énergétique, associant tous les niveaux de puissance publique (Etat, Région, Département), les représentants du monde économique et commerçant, les énergéticiens, les principaux bailleurs sociaux, des représentants du monde associatif et citoyen... La réponse à la crise doit être coordonnée et transversale. Nous prenons nos responsabilités. Un Plan de sobriété va être déployé. 13M d'€ vont être engagés à destination des communes dans le cadre de la Dotation de solidarité communautaire, que nous augmentons en 2022. 1,6 M d'€ seront débloqués pour lutter contre les passoires thermiques, notamment pour améliorer l'isolation de près de 900 logements sociaux. Nous inscrivons par ailleurs nos politiques publiques en matière de transition écologique et énergétique dans une dimension européenne, en consolidant notre partenariat avec le réseau 'Urbanpact'. Nous votons une mesure inédite en France : les personnes mettant au rebus leur véhicule profiteront 'gratuitement' des transports en commun pendant... 2 ans ! Sur le front de la Santé, nous dressons un bilan sans précédent en matière d'investissements. Après la crise Covid et des années de constrictions budgétaires, nous le devons à nos établissements, à nos personnels soignants et non soignants, ainsi qu'aux patients. Nous nous engageons durablement pour devenir Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, soutenons l'accès au logement de personnes réfugiées et finançons des équipements pour favoriser la pratique sportive de personnes en situation de handicap. Nous tenons fermement le cap de la solidarité. Nous avons enfin une nouvelle particulièrement réjouissante : Forêt Monumentale revient en 2024, à Canteleu ! Cette proposition s'intégrera dans la vaste*

*armature de notre candidature pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2028.
Embarquons collectivement dans cette belle aventure ! »*

[CP MRN Conseil métropolitain du 3 octobre 2022 031022.pdf](#)